

PLACE DE PARIS

Centre
d'engagements
spéciaux
de la Légion Étrangère

BUREAU CENTRAL
DE RECRUTEMENT

Annexe de REUILLY
63, Boulevard Diderot
PARIS (12°)

Marcel COUDERT, Intendant Militaire Adjoint
15693

CJ N°37. AC 81302

Légion Étrangère
ACTE D'ENGAGEMENT

Polonais

du nommé **SZWARCKOPF Majleck**

pour la LÉGION ÉTRANGÈRE (Titre Étranger)

de L'AN MIL NEUF CENT **Quarante**, le **7 MAI 1940** s'est présenté

devant NOUS, **Marcel COUDERT, Intendant Militaire Adjoint**

M. **SZWARCKOPF Majleck**, âgé de **38** ans, exerçant la profession de

, résidant à **PARIS.-30 Rue de Bondy**

canton d , département d **de la Seine**,

fils de **MIDESAL** et de **Guitta REDLIEU**

domiciliés à **En Pologne.**

LEQUEL a déclaré vouloir s'engager pour servir au titre étranger dans la Légion étrangère et, à cet effet, nous a présenté :

1° Un certificat délivré sous la date du **7 MAI 1940** par **Colonel DECROUEZ** commandant le Centre d'engagements spéciaux de la Légion Étrangère de **de la Seine** et constatant que **MSZWARCKOPF** n'est atteint d'aucune infirmité, qu'il réunit la taille et les autres conditions requises pour servir dans la Légion étrangère ;

2° Son bulletin de naissance (a déclaré ne pas le posséder et être né le **26/3/1902** à **VARSOVIE.-(Pologne)**)

3° Une autorisation de son représentant légal :

4° **Certificat de bonne vie et mœurs délivré par le C.P. Quartier de la Porte Saint-Martin.**

NOUS, Intendant Militaire,

après avoir reconnu la régularité des pièces produites par M. **SZWARCKOPF**

lui avons donné lecture :

- 1° Des articles 1^{er} et 4 de l'Ordonnance du 10 Mars 1831 ;
- 2° De l'article 2 du décret du 14 Septembre 1864 relatif à la durée de l'engagement ;
- 3° De l'article 9 de l'Instruction du 14 Mai 1932 relative à l'insoumission, lequel ordonne de poursuivre comme insoumis les engagés qui ne se rendent pas à leur destination dans les délais prescrits ;
- 4° Des articles 1, 2, 3, 5 et 6 du décret du 29 Avril 1937 relatif à la résiliation des engagements dans la Légion étrangère.
- 5° De la décision ministérielle du 3 Septembre 1939 autorisant les engagements dans la Légion étrangère pour la durée de la guerre ;

Après quoi nous avons reçu l'engagement de M. **SZWARCKOPF**

lequel a promis de servir avec honneur et fidélité pendant **LA DURÉE DE LA GUERRE**

Le contractant a promis également de suivre le corps, ou toute fraction de corps, partout où il conviendrait au Gouvernement de l'envoyer.

Lecture faite à M. **SZWARCKOPF** du présent acte, il a signé avec nous.

SIGNALEMENT DE M. SZWARCKOPF

Poids : **56 Kos**

Taille : **I M 65**

Cheveux : **Chatains**

Sourcils :

Yeux : **Marrons**

Front :

Nez :

Menton :

Visage : **Ovale**

Dentition : **Médiocre**

Marques particulières :

Renseignements physionomiques complémentaires :

L'intéressé :

M. Szwarckopf

Marcel COUDERT, Intendant Militaire Adjoint
L'Intendant Militaire :
Marcel COUDERT

INSTRUCTION DU 2 SEPTEMBRE 1939

CENTRE SPÉCIAL DE RECRUTEMENT DES ÉTRANGERS

2737

MONSIEUR (1)

Szwarczopf

Majlech

demeurant à (2)

Paris 10-

30 Rue de Bondy

nationalité (3)

polonaise

est avisé qu'à la suite de la visite médicale qu'il a subie au Centre spécial de recrutement de la Légion Étrangère il a été reconnu apte ~~ou inapte~~ (4) physiquement à souscrire un engagement pour la durée de la guerre.

Il recevra en temps voulu une convocation pour signer son contrat. Aussitôt après la signature de ce contrat, il sera dirigé sur un centre d'instruction.

Il devra se procurer dans le délai le plus bref les pièces suivantes qu'il devra présenter lors de la signature de son contrat :

- a) Soit la traduction en français de son acte de naissance certifié par un traducteur assermenté près d'un tribunal civil, soit la copie d'une pièce d'état civil équivalente certifiée conforme et accompagnée d'une traduction en français (passeport, carte d'identité, livret de famille, etc.).
- b) Un certificat délivré par le Maire, le Commissaire de Police ou le Consul constatant qu'il est de bonnes vie et mœurs.
- c) S'il est âgé de moins de 20 ans, le consentement de son représentant légal.
- d) Copies certifiées des certificats professionnels, diplômes, permis de conduire, etc.

A signer son contrat d'engagement

, le *29 Septembre* 1939.

Le Commandant du Centre,

ANNULÉ

le 10 octobre

Mis en route ultérieurement.



(1) Nom et Prénoms.
(2) Indication de la résidence.
(3) Indication de la nationalité (polonaise, italienne, sans nationalité).
(4) Barrer la mention inutile. Si l'intéressé est inapte, barrer les alinéas suivants.

Préfecture de Police

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

° ARRONDISSEMENT

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Commissariat de Police
du Quartier

Paris, le

2. 9.

19 29

d **PORTE ST-MARTIN**

No

SIGNALEMENT



Nez

Bouche

Barbe

Menton

Visage

Teint

Marques particulières :

Nous, Commissaire de Police de la Ville de Paris,
plus spécialement chargé du quartier **PORTE ST-MARTIN**

Sous la responsabilité de M. Prunel
Chaboise, Clancier, 20 rue de
Budy (10^e) et Monsieur Briard, Marcel,
32, rue Beaumgard - Paris (10^e)

Certifions, que Monsieur Swarckoff,
Niaslock, né en 1902, à
Jasovie (Pologne).

réside dans notre quartier, 20 Rue de
Budy depuis le 1^{er} Avril 1928

que, pendant ce temps, sa conduite n'a donné lieu à aucun
reproche.

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent
Certificat sur sa demande pour lui servir à l'enga-
gement éventuel dans l'Armée
Française

Et les témoins et le Requérent Out signé avec nous.

Signature du requérant :

Le Commissaire de Police,

M. Szwarc

Briard
Swarckoff



Republique Française

Travailleur Industriel

Carte d'Identité

et 37 AC 87302

2737

ce. 1206871 carte valable du 12.5.1938 au 12.5.39
limité par contrat. Délivré par Mr. le Prefet de Police

le 1. Juin 1938. le prefet signature non lisible

Renouvellement de la C.I. No 37 a.d. 96.361.

Nom. Szwarckopf. Prenoms Maytecs née le 1902 à
Varsovie de Szwarckopf Hersz née à d.° 1868 et de Jette
Redlich née à d.° 1862 profession chapelier marié
durée validité prorogée du 12.5.39 au 12.6.40. limité
au contrat à Paris le 31 mai 1939. signé le prefet.



pièce destinée à
l'autorité militaire

BUREAU CENTRAL DE RECRUTEMENT
DE LA SEINE - CENTRE DE VINCENNES
-:-:-:-:-

Je soussigné *Szwarckopf* ~~et~~ *Majlech*

Nationalité *Polonaise* Déclare

I° Etre né le *1902* à *Varsovie* *Pologne*

II° Ne pas avoir été réformé antérieurement

III° Demander à contracter un engagement au titre de la
Légion Etrangère pour *la durée de la guerre*

PARIS, le *29. 7.* *1914*

M. Szwarckopf.

RÉGION DE PARIS

Place de Paris

Ce certificat n'est valable que pendant 48 heures.

Modèle N° 1

Article 7 de l'Institution
du 25 Juillet 1937

CENTRE D'ENGAGEMENTS SPÉCIAUX
DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE DE Vincennes

CERTIFICAT D'APTITUDE

délivré par l'Autorité militaire à M. Monsieur Szwarczopf Majtek
qui a déclaré vouloir servir comme engagé dans la Légion étrangère.
Nous soussigné Chef d'Escadron Simon Commandant le Centre d'engagements spéciaux
de la Légion étrangère de Vincennes A. PILLOT Médecin-Capitaine Lieutenant
que nous avons fait visiter par M. Monsieur Szwarczopf Majtek exerçant la profession de Chapellier
né le 26 Mars 1902 à Varsovie Pologne
résidant à Paris forme de Boule canton de Middel
département de Seine fils de (2)
et de (2) Guitta Redieu domiciliés à (2) Pologne
Cheveux (3) châtains yeux (4) marrons sourcils (3)
menton (5) nez dents (6) miédiocre
visage (7) ovale renseignements physiologiques complémentaires :

Taille d'un mètre 65 centimètres ; poids : 56K Marques particulières : (8)
Et qu'il résulte de cette visite que M. Monsieur Szwarczopf Majtek
n'est atteint d'aucune infirmité et qu'il est sain, robuste et bien constitué (bulletins de visite à l'hôpital joints au dossier).

En conséquence, et après avoir reconnu par nous-même qu'il réunit la taille et les autres conditions requises pour la Légion étrangère,

Nous déclarons que l'acte d'engagement qu'il demande à souscrire pour servir dans ce corps peut être reçu.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat signé de nous et de :

M. Monsieur Francheteau Médecin Lieutenant
A. PILLOT Médecin-Capitaine

Fait à PARIS, le 10 OCT 1937 7 MAI 1940

L'Engagé,

Le Médecin,

Le Commandant de Recrutement,

- (1) Lieu de naissance et pays.
(2) Si ces renseignements sont connus.
(3) Couleur, quantité.
(4) Couleur de l'iris.
(5) Forme du nez (rectil., concave, convexe).
(6) Etat détaillé des dents.
(7) Forme du visage (ovale, rond, carré).
(8) Cicatrices, déformations, tatouages, etc.



*g'annule mon
engagement
Paris le 26 Mai 1940*